

C.C.A.S. de MAZERULLES
Rue de Nancy
54280 MAZERULLES

REUNION DU 14 NOVEMBRE 2018
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre d'Administrateurs en exercice : 11 Présents : 7 Votants : 7
Convocation du 6 novembre 2018 Affichage du 6 novembre 2018
L'an deux mille dix-huit, le quatorze novembre, à 20h00, légalement convoqué, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni sous la présidence de M. Franck DIEDLER.

Etaient présents : Isabelle BELLOY, Franck DIEDLER, Gisèle GLACET, Michelle GUYOT, Marie-Françoise JOB, Denise MATHIEU, Francine MARIUCCI

Excusés : Odile SIMONIN, Catherine RAMPON

Absents : Thomas LUGAND, Valentine DILIBERTO

Considérant que le quorum est atteint, la séance du CCAS est ouverte à 20h.

Marie-Françoise JOB est désignée secrétaire de séance.

Point n° 1 : Validation du compte rendu du CCAS du 13 avril 2018

Rapporteur : Marie-Françoise JOB

Le compte rendu a été transmis à chaque membre du CCAS.

Il a été affiché et publié sur le site de la commune.

Vu le compte rendu du CCAS du 13/04/2018,

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De valider le compte rendu du CCAS du 13/04/2018.

Point n°2 : Point social de la commune

En 2018, une personne de plus bénéficie d'une aide à domicile (ADMR).

Le CCAS a attribué une aide alimentaire d'une valeur de 30 € à un habitant cet été.

Point n° 3 : Point sur la commission action sociale

Une deuxième rencontre de la Conférence des financeurs a eu lieu à Arraye et Han pour proposer au CCAS d'organiser des ateliers :

Les administrateurs, qui ont participé à cette rencontre, ont présélectionné les ateliers suivants :

- Ateliers vitalité : santé et bien vieillir
- Nutrition
- Gym - prévention santé
- Culture informatique
- Spectacle « qui va changer une ampoule » (participation du CCAS de 2 000 €)
- Rigolade
- Multimédia
- ADAPA
- Compagnie des ânes
- Atelier équilibre
- Gym sensorielle

- Atelier sur les risques routiers

La CCAS a retenu l'atelier sur les risques routiers.

Michelle Guyot se charge de prendre contact avec l'Automobile Club Lorrain pour mettre en place cet atelier pour l'automne.

Point n°4 : Point sur l'aide au tri

Compte tenu de la suspension de l'aide financière de la Communauté de Communes, il est proposé de ne pas maintenir à l'identique l'aide au geste de tri des personnes à mobilité réduite.

Le service d'aide au tri sera maintenu pour certaines personnes et supprimé pour d'autres. En l'absence de l'employé communale, le ramassage sera suspendu. Les bénéficiaires en seront avertis. Le service pourra être mis en place ponctuellement lorsqu'une personne est isolée et qu'elle est dans l'impossibilité d'emmener ou de faire emmener ses déchets au point d'apport volontaire.

La décision est validée par le CCAS et prendra effet le 1 décembre 2018.

Point n°5 : Point sur les ateliers « mémoire »

15 personnes dont 6 de Mazerulles participent à l'atelier mémoire les participants sont très satisfaits.

Point n°6 : Info sur l'acquisition d'un défibrillateur automatisé externe

Il est proposé au CCA de mettre en place un défibrillateur.

La location s'élève à environ 800 euros par an pour une durée de 5 ans.

Compte tenu du faible niveau de formation des habitants à l'utilisation de ce matériel, de la fréquence d'utilisation et du coût, la proposition n'a pas été retenue (6 voix contre, 1 voix pour et 1 abstention).

Point n°7 : Tarif de la sortie du plan d'eau de Bures

Une sortie au plan d'eau de Bures a été proposée aux enfants de 11 à 17 ans de la commune le samedi 2 juin 2018. 10 ados et pré-ados ont participé à cette sortie.

Plusieurs enfants, ne répondant pas à l'âge fixé, ont participé à cette sortie.

Il leur est demandé une participation de 38 € TTC par enfant pour cette sortie.

Considérant qu'il appartient au Conseil d'Administration de fixer les tarifs de la sortie au plan d'eau de Bures ;

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS décident à l'unanimité :

- De fixer le tarif de participation à la sortie au plan d'eau de Bures à 38 € TTC par personne.

Point n°8 : Organisation de la Saint Nicolas

La Saint Nicolas sera fêtée à Mazerulles le 15 décembre 2018.

Un spectacle sera proposé aux enfants « voyage magique » par David VENTURA, magie, sculpture avec ballon. Pour une somme de 549 €.

Les enfants recevront :

- Des friandises pour les enfants de plus de 3 ans,
- Des jouets ou des peluches pour les plus petits.

L'après-midi se terminera par un goûter.

Point n°9 : Organisation du repas des anciens

Le repas senior sera organisé le 16 mars 2019 avec le même animateur que pour la Saint Nicolas. Le thème du cinéma est retenu.

L'animateur s'occupe de la décoration de la salle.

Le repas sera peut-être préparé par le traiteur de Tomblaine : M. Chanson, si il est disponible.

Il y a 65 personnes âgées de plus de 65 ans dont 47 de plus de 70 ans.

Il n'y aura plus que le repas des anciens. Il ne sera pas distribué de colis, comme les autres années.

Une plante sera offerte aux personnes malades, qui ne peuvent venir au repas.

Point n°10 : Subvention exceptionnelle versée par la commune

La vente des gaufres par le groupe des adolescents lors des feux de la Saint Jean a permis de récolter la somme de 207,50 euros. Ils seront versés au CCAS pour les sorties ados.

Point n°11 : Point sur les activités et la sortie des ados

Il convient de réfléchir à la prochaine activité pour les adolescents.
Peut-être une sortie trampoline avec des séances de cinéma?

Point n°12 : Bilan de la vente des brioches de l'amitié

60 brioches ont été vendues pour la somme de 300 €.

La séance a été levée à 22H00.